

RdV

La Revue de Valdoie



n°12 > Septembre 2012

>> **Projet Optymo phase II**



Trois opérations conduites par le SMTC sont proposées aux valdoyens : La création d'un site propre accompagné d'un aménagement urbain devant la mairie de Valdoie, le réaménagement du franchissement de la voie ferrée et la création d'un parking-relais...

>> **lire la suite page 6 et 7**

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE Optymo Phase II

**LUNDI 1^{er} OCTOBRE à 20H
Salle Jeanne d'Arc à Valdoie**



Venez vous informer, poser vos questions, formuler vos remarques et critiques... Les représentants du SMTC et les élus de la municipalité seront là pour dialoguer avec vous.



**Michel
ZUMKELLER**

*Maire de Valdoie,
Député de la
2^{ème} circonscription
du Territoire-de-Belfort*

" Valdoyennes, Valdoyens,

La rentrée est toujours l'occasion de prendre de bonnes résolutions et de faire le bilan sur les actions passées.

Vous trouverez dans ce RDV les événements et les travaux qui ont occupé votre vie cet été.

En ce qui concerne l'avenir, nous sommes en train de préparer notre commune aux évolutions technologiques. Cela passe bien évidemment par l'équipement de nos écoles en matériels innovants, mais aussi par la modernisation de notre collectivité.

La dématérialisation nous permettra d'être plus efficace et encore plus à votre service.

Bonne rentrée à tous."

Michel Zumkeller

> Sommaire

- >> **PAGE 1** : Le mot du Maire
- >> **PAGE 2** : Tableau blanc interactif
- >> **PAGE 3** : La Fête de la Musique - Les Marchés d'été
- >> **PAGE 4** : Opération Code de la Route - Champion de France de Karting - Une mongolfière à Valdoie - La Halte-Garderie Atelier décoration d'automne
- >> **PAGE 5** : Journée Nationale du commerce de proximité - Dématérialisation de la Mairie
- >> **PAGE 6 - 7** : Le projet Optymo pour Valdoie
- >> **PAGE 8** : Passerelles pour l'Emploi - Ecole Municipale des Sports
- >> **PAGE 9** : La Fête du Sport et des Associations - Tribune
- >> **PAGE 10** : Travaux de l'été
- >> **PAGE 11** : Informations d'urbanisme - Opération programmée d'amélioration de l'habitat.
- >> **PAGE 12** : Agenda - Infos pratiques



>> Tableau Blanc Interactif

Mémo

- >> **Ouverture de la Mairie au public :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h
- >> **Mairie standard :**
tél. : 03 84 57 64 64
- >> **Services techniques :**
tél. : 03 84 57 64 66
- >> **Services des sports :**
tél. : 03.70.04.01.21
- >> **CCAS :**
tél. : 03 84 57 64 65
- >> **CAB Encombrants Renseignements :**
tél. : 03 84 54 24 24
- >> **Police municipale :**
tél. : 03 84 57 64 54
- >> **Pompiers :** 18
- >> **SAMU :** 15
- >> **Police :** 17

Petite révolution numérique pour la classe de CM1/CM2 de l'Ecole Victor Frahier à Valdoie.

Les élèves ont pu découvrir, mardi 04 septembre, leur nouvel équipement pédagogique, à savoir un tableau blanc interactif (TBI).

Véritable ordinateur collectif à écran géant, équipé d'un ordinateur portable pour préparer les cours, cet équipement ultramoderne et tout tactile permet entre autres d'écrire, de surligner, d'effacer, de projeter des images... Doté d'hauts parleurs, il est également très utile pour l'apprentissage des langues étrangères. Sans oublier l'ouverture au monde grâce à sa connexion à internet...

« Je suis désormais une maîtresse aux doigts magiques » s'amuse à dire Laurence Dutertre l'institutrice et directrice de l'école.

Michel Zumkeller, Député-maire de Valdoie, se félicite quand à lui de ce nouvel équipement qui permettra aux élèves d'apprendre de façon plus ludique tout en captant leur attention plus facilement.

C'est la première classe d'élémentaire de Valdoie à être ainsi équipée, mais les 13 autres devraient l'être prochainement, notamment une classe de l'école Chenier à la rentrée de la Toussaint.

La Revue de Valdoie

Mairie de Valdoie
1, Place Larger BP 27 90300 Valdoie
Directeur de publication : Michel ZUMKELLER.
Comité de rédaction : l'équipe municipale
Crédit Photos : Mairie de Valdoie
Conception et réalisation : Service Communication
Impression à base d'encre végétale sur papier recyclé
Imprimerie SCHRAAG.
Tirage : 2500 exemplaires.
Dépôt légal : 2^{es} semestre 2012.
Pour tout contact :
ccoudereau@mairievaldoie.com

Permanence du Maire

Lundi de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h
Sur rendez-vous au 03 84 57 64 61

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à :

M. le Député-Maire
Mairie de Valdoie
1, Place Larger BP 27
90300 VALDOIE

>> La Fête de la Musique

Une soirée exceptionnelle s'est déroulée samedi 23 juin, sur le site du Monceau à Valdoie. Vald'Anim et la municipalité de Valdoie ont eu l'honneur de vous proposer une Fête de la Musique, placée sous le signe de la musique bien-sûr, mais aussi de la beauté...



► Les enfants du Centre de Loisirs ont réalisé un **spectacle de danse**, enchantant petits et grands, suivi d'une tombola pour récompenser tous les participants.

► **L'association DanceSing** nous a proposé un concert de chansons françaises et internationales.

Cette soirée fût jalonnée de concerts et d'animations de grande qualité.

► **Le groupe Run After Success** composé de jeunes musiciens, proposa sur la scène extérieure un concert de Rock, pendant qu'à l'intérieur du gymnase commençait, devant plus de 700 personnes, **l'élection de Miss Territoire de Belfort 2012** (société Miss France).

► Cette élection, organisée par Vald'Anim en collaboration avec le comité Miss Franche-Comté, avait six prétendantes au titre de Miss Territoire de Belfort.

Les candidates se présentèrent et défilèrent en robe, tenue de soirée et maillot de bain, devant une salle conquise. Le public était appelé à voter pour sa candidate préférée. Pendant la délibération du jury, un spectacle chorégraphique composé de plusieurs Miss et Dauphines, permis de patienter, avant le moment tant attendu des résultats.



Manon MULLER
Miss Territoire de Belfort
Elizabeth HUCK
1^{ère} Dauphine
Virginie GODELARD
2^{ème} Dauphine
Chloé RENARD
3^{ème} Dauphine.

Toutes les participantes ont été récompensées par de nombreux cadeaux (GPS, Bon d'Achats, Chèques, Fleurs, etc...) offerts par nos partenaires.

► Pour conclure cette magnifique soirée : **une discothèque en plein air** avec aux platines notre Phi-Phi municipal qui a mis le feu (au sens propre du terme !!!) sur la piste de danse « outdoor » jusqu'à 2h du matin.



► **L'Orchestre d'Harmonie Municipale de Valdoie**, à l'occasion de son 130^{ème} anniversaire, a interprété un concert prestigieux, qui a ravi les nombreux spectateurs présents au gymnase.



>> 5^{ème} édition pour les Marchés d'Été

Cet évènement, devenu désormais incontournable, a connu, cette année encore, un grand succès.

Exceptionnellement, une météo clémente nous a offert dix mercredis sous un soleil radieux !

Les visiteurs ont pu découvrir des stands de vêtements, bijoux, fromages, charcuterie, restauration, maroquinerie, buvettes, etc... ainsi qu'une animation gratuite et différente chaque mercredi. Le public, venu nombreux, a grandement apprécié, tout au long de cette saison, les concerts, démonstrations de danse, tours de calèche, karaoké géant...

Ils avaient également la possibilité de remplir les bulletins de participation à la grande tombola.

Les stands de buvettes et restauration ont rencontré, tous les mercredis, une forte affluence.

La traditionnelle tombola clôture cette saison le mercredi 29 Août. Les nombreux lots étaient offerts par les commerçants présents sur le marché et par les commerçants Valdoyens. L'atout charme du tirage de la tombola, fût sans conteste, la présence de Miss Territoire de Belfort et ses dauphines qui procédèrent au tirage au sort et remirent leurs lots aux heureux gagnants.

>> Code de la route

Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes à une séance d'information sur le code de la route, organisée par la ville de Valdoie, samedi 7 Juillet, au Centre Jean Moulin.

Très intéressés, les participants ont posé de nombreuses questions autour du programme proposé :

- ▶ le permis à points avec les infractions entraînant la suppression de 1 à 6 points selon leur gravité,
- ▶ les informations pour la conduite sur les ronds-points,
- ▶ la signalisation routière...

Avec gentillesse et compétence, les réponses ont été apportées par 3 professionnelles de la conduite, Aurélie BAZIN, Sabine DITNER et Sophie SAILLEY, également membres du Conseil Municipal de Valdoie.

Une nouvelle séance, pour les valdoyens retraités, sera programmée **samedi 24 novembre à 14h30 en salle d'honneur de la mairie**. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie de Valdoie.

Renseignements - Inscriptions : Mairie de Valdoie - 03 84 57 64 64



>> Un valdoyen Champion de France de Karting haut niveau

Alexis COUTURIER, domicilié à Valdoie, a remporté, le weekend du 12-13 mai 2012, le titre de Champion de France en Rotax Max, à Angerville.

Parti en 7^{ème} position au chrono, Alexis COUTURIER (Tony Kart) s'est progressivement imposé comme le «patron» de la catégorie Rotax Max, sur un matériel préparé par le Team Sport Karting Compétition - RKO, en remportant d'abord 2 manches qualificatives, puis coup sur coup la pré finale et la finale décisive. La Coupe de France Rotax Max 2012 vient couronner ce pilote valdoyen, habitué de la catégorie depuis de nombreuses saisons, qui tentait pour la première fois sa chance dans l'épreuve

fédérale.

La Municipalité de Valdoie félicite chaleureusement cet exploit sportif.



>> Une Mongolfière à Valdoie

Dans le cadre des Mongolfiades qui se sont déroulées à Belfort le week-end des 8 et 9 septembre, une mongolfière a décollé de Valdoie avec, à son bord, Monsieur Marcel Eglinger de Valdoie.

Ce baptême de l'air avait été mis en jeu et gagné par Monsieur Eglinger lors de la tombola du marché d'été 2011.

Il n'avait pas pu être effectué l'an dernier en raison de la météo.

Le rendez-vous était donc donné cette année, même heure, même endroit. Samedi 8 septembre à 7h30 le décollage s'est parfaitement déroulé par un temps magnifique.

L'adage qui dit que «patience est reine des vertues» s'est donc bien vérifié...



>> Halte-garderie

La halte-garderie offre deux types de mode d'accueil : l'accueil d'urgence et l'accueil occasionnel.

Nous accueillons en priorité les petits valdoyens, à partir de la marche jusqu'à l'âge de 4 ans pour une durée limitée et de façon ponctuelle. Un enfant peut être accueilli 1 à 2 fois par semaine. La structure possède un agrément pour 10 enfants. La halte-garderie fonctionne 5 demi-journées par semaine.

Les places sont à réserver une semaine à l'avance auprès de la directrice. Le nombre de fois où l'enfant pourra venir s'ajustera en fonction du nombre d'inscrits.

Inscriptions / Renseignements : 03 84 26 43 78



Atelier Réalisation d'une Décoration d'Automne

>> **Mercredi 24 octobre à 14h30 au Centre Jean Moulin**

Sur les conseils d'une animatrice, nous vous proposons de réaliser une décoration automnale lors d'un atelier créatif. Une participation de 6€ vous sera demandée pour les frais de fournitures.

Si vous êtes intéressé par cette animation merci de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le retourner en Mairie de Valdoie avant le 28 septembre.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

>> Journée Nationale du Commerce de proximité

La Chambre du Commerce et de l'Industrie du Territoire de Belfort, en collaboration avec la Ville de Valdoie et l'Association des commerçants valdoyens, organise

La Journée Nationale du Commerce de Proximité de l'Artisanat et du Centre-ville, à Valdoie, Samedi 13 octobre 2012.

Lors de cette journée, les commerçants valdoyens vous ouvriront leurs portes pour vous présenter leurs activités. Ils vous raconteront l'histoire de leurs commerces, vous feront découvrir leurs métiers, leurs ateliers, vous proposeront des démonstrations, des dégustations, des conseils pratiques...

De plus, **chaque commerçant participant fera gagner des chèques-cadeau d'une valeur de 15 €** à valoir exclusivement chez les commerçants participants. Sans oublier les petits cadeaux de bienvenue distribués aux visiteurs : Tee-shirts, badges Journée Nationale du Commerce de proximité...

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir vos commerces de proximité à Valdoie

Samedi 13 octobre 2012 de 9h à 19h.



Commerces participants à l'opération

◆ **BIOCOOP LE GRENIER VERT**
9, AV. DU GENERAL DE GAULLE - MAGASIN BIO

◆ **DA PUB**
9, AV. DU GENERAL DE GAULLE - AGENCE DE COMMUNICATION

◆ **NATUR'ART**
9, AV. DU GENERAL DE GAULLE - FLEURS

◆ **VALDOIE MOTOCULTURE**
8 T, AV. OSCAR EHRET - VALDOIE MOTOCULTURE

◆ **CUNEY et POIRRIER COIFFURE**
3, RUE BLUMBERG - COIFFURE

◆ **CAISSE DE CREDIT MUTUEL**
22, RUE CARNOT - BANQUE / ASSURANCES / TELEPHONIE MOBILE

◆ **BANQUE POPULAIRE**
10, RUE CARNOT - VALDOIE BANQUE / ASSURANCES

◆ **BOULANGERIE PATISSERIE MANTEY**
18, RUE CARNOT - VALDOIE BOULANGERIE PATISSERIE

◆ **CREDIT AGRICOLE MUTUEL**
37, RUE CARNOT - BANQUE ASSURANCES

◆ **FEELING COIFFURE**
31, RUE CARNOT - COIFFURE - ESTHETIQUE

◆ **OPTIC RONDOT**
7, RUE CARNOT - OPTIQUE

◆ **PIZ'ZASTA ET GOURMANDISE**
20, RUE CARNOT - PIZZERIA A EMPORTER

◆ **BAR LE WEELING**
12, RUE CARNOT - BAR CAFE

◆ **STEPHANIE ESTHETICIENNE**
48A, RUE DE TURENNE - SALON DE BEAUTE

◆ **MEN'S COIFFURE**
9, RUE CARNOT - COIFFURE

◆ **LA CAVERNE FESTIVE**
3, RUE BLUMBERG - VENTE ET LOCATION DE DEGISEMENT

◆ **BANQUE CIC EST**
6, RUE DE TURENNE - BANQUE

◆ **EURO CARROSSERIE ADIB**
10, RUE DE TURENNE - CARROSSERIE - MECANIQUE - VENTE DE PIECES - VO...

◆ **SALON TURENNE BEAUTE**
48A, RUE DE TURENNE - COIFFURE

◆ **STYL'HAIR**
22, RUE DE TURENNE - COIFFURE / ONGLERIE

◆ **SUPER U**
30, RUE DE TURENNE - GRANDE DISTRIBUTION

◆ **L'AUREOLE COIFFURE**
8, RUE DE TURENNE - COIFFURE

◆ **VALDOIE SPORTS**
9, RUE DU GENERAL DE GAULLE - ARTICLES DE SPORT

◆ **PRODUCTION ET IMAGE**
2, RUE DU MAIRE HENRIOT - VALDOIE - PHOTOGRAPHIE ET VIDEO

◆ **MAXI CAVE**
9, AV. DU GENERAL DE GAULLE - VINS, SPIRITUEUX, ESPACE CADEAUX.

◆ **FLEURS D'EVE BEAUTE**
1, RUE EMILE ZOLA - SALON DE BEAUTE

◆ **DERYA BEAUTE**
16, RUE CARNOT - SALON DE BEAUTE

◆ **PHARMACIE ZUSSY**
15, RUE CARNOT - PHARMACIE

Dématérialisation en cours à la mairie de Valdoie



Les services de l'Etat sont entrés dans une phase de dématérialisation dans leurs relations avec les administrés et les collectivités territoriales.

Les Préfectures sont désormais à même de recevoir par flux numériques les actes des communes, et les circulaires préfectorales sont transmises par voie électronique.

Le Trésor Public mettra en place d'ici au 1^{er} janvier 2015 un nouveau protocole de transmission des différentes pièces comptables et budgétaires par flux internet sécurisé.

Il convenait donc que la mairie de Valdoie se dote rapidement des moyens techniques nécessaires afin d'être en mesure de satisfaire à ces obligations à venir.

Les services municipaux se sont dotés d'un logiciel de gestion électronique des documents, mis au point par une équipe d'informaticiens belfortains. Ce logiciel permet la gestion, la circulation et l'exploitation du courrier « arrivée et départ » sous forme totalement dématérialisée. Il permet également la signature électronique et à distance de tout courrier ou pièce administrative par l'autorité compétente.

Ce nouveau dispositif révolutionne également l'archivage des documents en permettant une recherche approfondie par mots clés, par catégorie, par date... Il permettra également de réaliser de substantielles économies de papier et de coût de reprographie.

Mis en place en juin dernier, pour un coût global d'environ 27 000€, ce logiciel va permettre la dématérialisation des relations avec le Trésor Public. A cette fin, le Député Maire signera prochainement avec la Directrice Départementale des Finances Publiques une convention d'expérimentation du nouveau protocole de transmission dématérialisée des actes budgétaires et comptables.

D'ores et déjà, la gestion des payes est totalement numérisée, depuis la transmission au comptable du Trésor jusqu'à la réception des bulletins de salaires par mail aux intéressés.

Les usagers du service jeunesse (CLSH, cantine) pourront prochainement bénéficier du télépaiement par carte bleue, via une plateforme du Trésor Public. Tous les renseignements nécessaires pour ce paiement électronique figureront sur la facture qui leur sera adressée.

La dématérialisation des documents est une phase incontournable de la numérisation de notre société et les administrations ne peuvent bien sûr s'y dérober, et doivent innover en ce sens.

Le Projet Optymo Phase II pour Valdoie



Avec la hausse des coûts énergétiques, les modes de déplacements vont être au cœur des stratégies d'organisation et de développement.

C'est avec la volonté de préparer l'avenir de Valdoie, que nous avons accepté qu'un projet soit proposé à l'ensemble de la population.

Vous trouverez sur la page suivante le détail des propositions de Monsieur Christian PROUST.

Notre commune est concernée par :

- ▶ Un pôle d'échanges multimodal, rue Carnot
- ▶ L'amélioration du passage à niveau (direction Cravanche)
- ▶ L'aménagement sur la route d'Eloie d'un parking relais

Contrairement à ce qu'il s'est passé à Belfort, j'ai souhaité en compagnie de la municipalité, que nous puissions décider ensemble de l'avenir de notre commune.

Vous êtes donc associés à la phase de consultation qui s'établit en 3 axes :

- ▶ Une enquête en porte à porte, afin de connaître votre avis
- ▶ Une grande réunion publique où chacun qu'il soit, habitant, commerçant, élu, pourra s'exprimer
- ▶ Un conseil municipal qui décidera du choix définitif

A ce jour, nous n'avons pris aucune décision.

Mon rôle d'élu est de permettre le développement harmonieux de notre commune, en préservant les intérêts de chacun.

Votre avis est essentiel.

Michel ZUMKELLER
Député-maire de Valdoie

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

LUNDI 1^{er} OCTOBRE à 20H

Salle Jeanne d'ARC à Valdoie



Venez vous informer, poser vos questions, formuler vos remarques et critiques... Les représentants du SMTC et les élus de la municipalité seront là pour dialoguer avec vous.



un pôle d'échange multimodal au cœur de Valdoie.

Trois opérations conduites par le Syndicat Mixte des Transports en communs sont proposées aux valdoyens :

- La création d'un site propre accompagné d'un aménagement urbain devant la mairie de Valdoie
- Le réaménagement du franchissement de la voie ferrée pour la ligne n°3
- La création d'un parking-relais à proximité du nouveau terminus de la ligne 1 aux Près d'Aumont

Des correspondants de la SMTC viendront à votre rencontre, en porte à porte, afin de vous présenter le Projet Optymo Phase II. Ils ont pour mission de vous informer et surtout de recueillir vos remarques et vos critiques.

De plus une réunion publique sera organisée, LUNDI 1^{er} OCTOBRE à 20H, Salle Jeanne d'Arc à Valdoie.

Elle permettra de rendre compte des avis exprimés et d'engager, avec l'ensemble des habitants, un dialogue documenté.

1^{ère} proposition

La création d'un site propre accompagné d'un aménagement urbain devant la mairie.

Améliorer le franchissement de la voie ferrée



2^{ème} proposition

Le réaménagement du franchissement de la voie ferrée pour la ligne n°3 avec la création d'une nouvelle voie entre la rue du Viel Armand et la rue Emile Zola



Aménager un parking-relais sur l'ancien site ZVEREFF

3^{ème} proposition

La création d'un parking-relais à proximité du nouveau terminus de la ligne 1 aux Près d'Aumont

>> Passerelles pour l'emploi

La solution pour vos travaux à la maison !

Si vous avez besoin d'aide à la maison pour :

- ▶ Le ménage, le repassage
- ▶ L'entretien de votre jardin (tonte, taille de haies, ...)
- ▶ Les travaux de peinture et de bricolage
- ▶ L'aide au déménagement...

Passerelles vous propose la mise à disposition de personnel adapté à chaque demande.

Pour vous, rien de plus simple :

Passerelles est employeur et s'occupe de toutes les formalités administratives (vous n'avez aucun risque lié au statut d'employeur)

Vous bénéficiez de 50 % de réduction ou de crédit d'impôt (selon la loi de finances en vigueur).

Passerelles accepte les Chèques emploi services préfinancés.

Offre découverte : 1 heure achetée = 1 heure offerte*
*réservé aux nouveaux clients jusqu'à décembre 2012




passerelles
pour l'emploi

Place Jean Moulin 90300 VALDOIE
03.84.26.55.55

Courriel :
passerelles@travaux-solidaires.org

Site :
www.travaux-solidaires.org



>> Ecole Municipale des Sports

L'Ecole Municipale des Sports de Valdoie est un service proposé par la Ville de Valdoie dont le but est de faire découvrir aux enfants leurs potentialités physiques et de leur permettre d'avoir un aperçu des différentes pratiques sportives. Cette sensibilisation leur permettra de faire le choix d'une activité en toute connaissance de cause, après une ou plusieurs années de fréquentation.

Dans cette optique, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- ▶ Appréhender différentes activités sportives de manière ludique
- ▶ Développer les habiletés motrices
- ▶ Transmettre le goût de l'effort
- ▶ Apprendre les règles et le respect d'autrui.

L'apprentissage des sports se fait exclusivement de façon ludique. Les enfants sont répartis en 2 groupes en fonction de leur âge afin de respecter au mieux les différences de capacités physiques, de maturité et de rythme. Durant l'année, 5 cycles familiariseront les enfants à une large palette de sports.

**Tous les mercredis matins,
les sportifs en herbe de 7 à 11 ans,
se retrouvent au Gymnase du Monceau
de 9h à 11h.**

Inscription / Renseignement : Service Jeunesse et Sport - 03 70 04 01 21

Les ASSO's

Fête du Sport et des Associations



Malgré un temps maussade, la Fête du Sport et des Associations, organisée par la ville de Valdoie et l'Office Municipal des Sports, a rencontré un vif succès auprès des visiteurs, ce dimanche 26 août, sur le site du Monceau.

Munis d'un passeport balisant leur parcours, les participants ont pu découvrir un large éventail de pratiques sportives proposées dans la commune et s'essayer à de divers exercices.

Les sports les plus populaires (foot, handball, basket) étaient bien sûr représentés, mais cette manifestation a également permis de mettre en lumière d'autres sports plus méconnus du public comme la pétanque, le tir à l'arc...

Tribune

La loi du 27 février 2002 prévoit de réserver un espace aux groupes politiques dans les bulletins municipaux. Les textes contenus dans cette Tribune relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs. Les informations, propos et opinions qu'ils contiennent n'engagent qu'eux-mêmes.

«Malgré une jurisprudence «contradictoire», j'ai décidé que dorénavant, l'espace réservé à la Tribune, le serait exclusivement à l'opposition. La municipalité que je dirige s'honore de respecter l'opposition. Il est important de rappeler que bon nombre de collectivités n'appliquent pas avec autant de rigueur ce principe démocratique, et notamment la précédente municipalité de Valdoie.»

Michel ZUMKELLER, Député-maire de Valdoie

Droit et liberté d'expression des conseillers d'opposition

La loi est claire, elle prévoit «...(qu')un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.» Ce qui fut fait le 10 octobre 2011, le règlement prévoit qu'un espace au format A4 est réservé à l'opposition. Dans un courrier de 17 octobre, Monsieur le Maire réduisait cet espace de moitié.

Nous n'avons rien dit.

Dans le bulletin RDV de mai 2012, le texte présenté par le groupe «Ensemble pour Valdoie» est illisible car écrit en lettres minuscules et celui du groupe «Valdoie d'abord» est affublé d'un démenti illégal.

Trop c'est trop !

C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 25 mai nos deux groupes ont émis solennellement une protestation qui demandait le respect de la loi et du règlement intérieur.

Le 10 septembre, à notre demande, nous avons évoqué tous ces points avec Monsieur le Maire. Il a été convenu d'appliquer le règlement intérieur et la loi et que les tribunes de l'opposition disposeraient d'un espace spécifique et seraient lisibles.

Monsieur le Maire a décidé de supprimer l'article de la majorité. Qu'il soit bien clair que ce n'est pas notre demande!

Un point de désaccord demeure sur l'accès de l'opposition au site internet. Soyez assurés que nous resterons vigilants et opiniâtres afin de pouvoir vous représenter dignement et vous informer.



Olivier DOMON
Ensemble pour Valdoie

« VALDOIE D'ABORD »

L'été se termine, il est temps de reprendre le travail ainsi que toutes activités.

Pour notre groupe, la reprise a commencé par une réunion de mise au point avec Monsieur le Maire, pour définir exactement les droits d'expression de l'opposition dans l'espace « tribune » de la RDV.

Il nous a été accordé une longueur de texte plus importante sur une demi-page réservée aux deux groupes d'opposition.

Chers Valdoyens et Valdoyennes nous vous souhaitons une agréable rentrée professionnelle mais n'oublions pas les loisirs !

Valdoie vous offre diverses associations : Val d'Oye, clubs sportifs, Harmonie Municipale, Ecole de Musique, etc... Toutes les portes vous sont ouvertes.

Vous avez été informés d'un nouveau projet du SMTC concernant Optymo phase II. A ce sujet, « Pour le bien-être et la sécurité de chacun », notre groupe demande à la majorité municipale d'être très vigilante quant aux propositions du SMTC afin de protéger la qualité de vie à Valdoie.



Jocelyne Zemp

Travaux

Durant l'été, la commune de Valdoie a subi de nombreux aménagements. Ces travaux ont pu causer aux valdoyens quelques désagréments, mais ceux-ci n'avaient d'autre but que d'améliorer et de sécuriser le cadre vie des habitants de Valdoie.

Nous vous proposons, ci-dessous, un petit état des lieux des travaux réalisés ou en cours de finalisation sur notre commune :

Aménagement de l'entrée de ville à hauteur du LEGTA

Date de début des travaux : 16 - 06 - 2012

Date de fin des travaux : 04 - 10 - 2012

L'opération est prévue en trois phases :

- Mise en souterrain des réseaux secs sur l'emprise du chantier (suivie par le SIAGEP) qui a débuté le 16 juin avec l'intervention de l'entreprise Haeffeli.
- Création de trottoirs, recalibrage de la voirie, création de 2 quais pour personnes à mobilité réduite dont un avec effacement bus et transformation de la bande cyclable en piste cyclable (Entreprise Roger Martin).
- Mise en place d'un nouvel éclairage public.

Montant des travaux : 326 716 € HT

Subventions : 136 013 € (Député 50 000 € - Conseil général : 61 013 € - SMTC: 25 000 €)



Rond-point de la Beurrerie

- Réaménagement des trottoirs et du rond-point.

Coût des travaux : 165 623 € TTC



Ralentisseurs rue Etienne Buhler



Transformateur de la Sablière rue Emile Zola



Salle d'étude Marguerite Noack

- Les travaux de finition sont en cours dans la salle d'étude Marguerite Noack.

Cet espace de 164 m² est constitué d'un bureau de direction, d'une grande salle de classe, d'un local de rangement et de trois petites salles de classe pour la formation individuelle.

Coût des travaux : 130 000 €



Un nouveau parc de jeux pour les enfants

La commune de Valdoie a souhaité élargir son offre de jeux à destination de la petite enfance. Un nouveau parc de jeux, pour les enfants de 2 à 12 ans, a ainsi vu le jour, rue Jean Monnet, ZAC de la Rosemontoise, derrière le Super U. Avec son tourniquet, ses balançoires, sa structure avec toboggan, ce nouvel équipement promet aux jeunes valdoyens de nombreuses heures de divertissements en toute sécurité.

Coût total de l'installation : 37 622 € TTC

Informations d'Urbanisme

Déclarations, autorisations, dossiers d'urbanisme :

Toutes constructions, avec ou sans fondation, envisagées sur un terrain et tous travaux envisagés sur un bâti existant, de nature à modifier son aspect extérieur, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Si vous souhaitez :

- clôturer votre terrain,
- édifier une annexe ou une piscine,
- faire des travaux de ravalement, de réfection de toiture, poser de panneaux photovoltaïques, changer vos fenêtres etc.

Il faut remplir une déclaration préalable (même si la surface de plancher à réaliser est inférieure ou égale à 40 m²), de même si vous détachez un terrain à bâtir d'une parcelle plus importante.

La durée de l'instruction du dossier d'une déclaration préalable est d'un mois à partir de la date de dépôt du dossier en Mairie.

En cas de changement d'affectation accompagné de travaux ou si la surface de plancher à réaliser est supérieure à 40 m², il faut remplir une demande de permis de construire. La durée de l'instruction du dossier d'un permis de construire est de deux mois (3 mois pour les E.R.P) à partir de la date de dépôt du dossier en Mairie.

Attention ! Les travaux réalisés sans autorisation s'exposent à une procédure pénale.

Où déposer les déclarations et les dossiers ?

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous avant de déposer vos dossiers. En effet, même si la Commune ne les instruit pas (compétence de la Direction Départementale des Territoires - DDT), notre chargé de l'urbanisme pourra vous conseiller pour d'éventuelles démarches supplémentaires et vous éviter des désagréments et des prolongations de délai.

Thierry SUREDA - Chargé de l'urbanisme

Mairie de Valdoie - Service Urbanisme

1 Place Larger à VALDOIE

N'hésitez pas à le contacter

par téléphone au 03 84 57 64 64

ou par mail à : tsureda@mairievaldoie.com

Ou envoyer vos dossiers, par pli recommandé avec accusé de réception à :

Monsieur le Maire

Mairie de Valdoie - Service Urbanisme

1 Place Larger - 90300 VALDOIE

Pour toutes demandes d'urbanisme déposées en Mairie, un récépissé de dépôt avec un numéro de dossier vous sera attribué.

Pour toutes vos démarches, vous trouverez les formulaires nécessaires sur le site de la Commune :

<http://www.ville-de-valdoie.fr>

rubrique habitat et environnement.

OPAH - Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Rénover votre logement grâce aux aides de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine a souhaité engager cette opération pour vous proposer des aides financières, une information gratuite et personnalisée sur les possibilités d'aménagements et de financement de votre logement. Vous pouvez déposer votre dossier de demande de subvention jusqu'au 31 décembre 2013.



Pour qui ?

Pour un logement de plus de 15 ans, vous pouvez solliciter des aides soit :

- pour votre résidence principale, selon des conditions de revenus
- pour un logement locatif existant ou remis sur le marché, conventionné après travaux et sur la base d'un diagnostic de l'évaluation de l'état avant travaux.

Pour quoi ?

Un accompagnement financier pourra vous être proposé pour :

- réaliser des travaux d'économies d'énergie
- adapter votre logement à la perte d'autonomie
- remettre un logement aux normes de confort et de sécurité
- rénover ou aménager un logement locatif afin de faciliter la remise sur le marché de logements vacants.

Renseignements : PACT ARIM du Territoire de Belfort

9 Rue de la République - BP 70325 - 90006 Belfort Cedex

Tél. 03 84 90 47 60 - Fax. 03 84 90 47 69

Courriel : cchalchera@logilia.com

www.pact-habitat.org

L'Agenda



Soirée LOTO

Organisée par l'amicale des Médaillés des Anciens Sapeurs pompiers

Centre Jean Moulin
Samedi 13 octobre
à 20h

Réservation conseillée
au 03 84 26 61 11
ou au 03 84 26 15 69



Bourse aux Jouets
vêtements enfants et livres
Dimanche 18 novembre
de 8h à 17h
Lycée agricole - (LEGTA)
Inscriptions au 06 84 14 61 96

Exposition "Anciens combattants"

organisée par Bernard VALLEY
(Président de la FNACA)

Vendredi 28 septembre
de 9h à 18h
au Mille Clubs à Valdoie

Entrée libre

Renseignements :

03 84 28 33 98



Bourse aux vêtements

Adultes - Automne/Hiver

Centre Jean Moulin

Vendredi 28 septembre

Dépôt en continu de 8h30 à 18h

Samedi 29 septembre

Vente en continu de 8h30 à 17h

Renseignements : 03 84 26 46 96



Opération BRIOCHES

Pour la 42^{ème} année consécutive, l'ADAPEI organise sa traditionnelle vente de Brioches en faveur des personnes à mobilité réduite.

du mercredi 10 au samedi 13 octobre 2012
En porte à porte

Infos

Le recensement obligatoire à 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement. En effet, cette attestation est nécessaire pour s'inscrire à tout examen ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître à votre organisme chargé du service national, tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle (coordonnées de l'organisme sur internet : www.defense.gouv.fr/jdc)

Pratiques

Conférences Université Populaire

Mardi 20 novembre à 14h30
Naissance des Techniques

Mardi 29 janvier 2013 à 14h30
La Patagonie

Maison de retraite de la Rosemontoise
Entrée libre

L'AVO vous donne rendez-vous...
au Centre Jean MOULIN - Entrée libre

Conférence-Débat
Pourquoi méditer ?
Mardi 9 octobre à 20h

Conférence-Atelier
Le Bien-être par le massage
Mardi 13 novembre à 20h

Salon du Patchwork et de l'artisanat
samedi 20 octobre : 14h - 18h
dimanche 21 octobre : 10h - 12h / 14h - 18h

Exposition du Pôle Art

Peinture, sculpture, dessin, calligraphie et enluminure,

samedi 24 novembre : 14h - 18h
dimanche 25 novembre : 10h - 18h

Renseignements à l'AVO au 03 63 41 04 71

Réglementation sur les bruits de voisinage

Suite à de nombreuses réclamations émises cet été, nous rappelons aux valdoyens que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30

le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h

le dimanche et jour férié : 10h - 12h